

REDEPLOIEMENT INDUSTRIEL ET SPECIALISATION DES REGIONS

Jean Philippe
Centre d'Economie Régionale
Aix-en-Provence, France

Introduction

L'industrie française, comme la plupart des industries occidentales, se trouve engagée dans un mouvement de restructuration qui affecte les équilibres régionaux. Cette mutation n'est pas un phénomène nouveau en soit puisque l'industrie doit toujours s'adapter aux conditions changeantes de son environnement; ce qui est nouveau, c'est le contexte dans lequel se déroule ce changement.

L'interventionnisme traditionnel de l'Etat a laissé la place à un libéralisme réactivé qui cherche plus que par le passé à favoriser le dynamisme des entreprises. En libérant l'initiative privée, les responsables politiques et économiques veulent intégrer davantage l'industrie française à la Division Internationale du Travail qui s'instaure et la rendre plus apte à résister à l'intensification de la concurrence internationale.

Ces impératifs de concurrence internationale et de développement externe ont fait passer au second plan la question du développement régional et du rééquilibrage de l'espace français. La crise qui a fait surgir ces nouveaux impératifs de la politique économique n'a pourtant pas effacé le sous-développement des régions périphériques françaises; elle l'a même accentué en révélant la précarité de certaines structures industrielles régionales et surtout en faisant disparaître le fondement de la politique d'aménagement du territoire: la répartition du surplus engendré par la croissance économique.

La crise et le redéploiement industriel apparaissent donc souvent simultanément dans les préoccupations économiques, mais ces deux notions ne se confondent pas. Pour nous, la crise est une modification de l'environnement économique et social du système industriel; le redéploiement est la restructuration demandée à l'industrie pour

s'adapter à cette modification, mais aussi pour apporter des solutions aux problèmes de la société.

Le prix de l'énergie n'est qu'un élément de l'environnement du système industriel. D'autres composantes jouent un rôle aussi important et il est notable que leurs évolutions récentes ont remarquablement convergé pour infléchir le trend de croissance du système industriel français, (apparition de rendements décroissants dans l'extraction des matières premières et des sources d'énergie depuis 1967; industrialisation d'un certain nombre de pays en voie de développement qui de clients sont devenus concurrents, saturation de la demande de certains biens de consommation, désordre du système monétaire international, etc.).

Cette déstabilisation de l'environnement international allait donc créer les conditions du choc de 1973/1974 que nous identifions comme une grande fluctuation dissipatrice par analogie avec le concept dégagé par Prigogine [14]. Cette fluctuation provoque le blocage des processus régulateurs antérieurs de l'économie et appelle une adaptation structurelle qui constitue le redéploiement. Celui-ci en effet, a été défini comme : « le processus de réadaptation progressive du système de production aux modifications de l'environnement international et aux conséquences qu'elles provoquent » [3].

Le redéploiement est donc par essence un processus qui transforme en permanence le devenir des espaces où l'industrie est localisée. Cette transformation est perçue dans la plupart des cas négativement à l'occasion des fermetures d'usines et du chômage qu'elle provoque. Mais ceci n'est qu'un aspect du redéploiement industriel. Il a un autre aspect beaucoup plus fondamental qui est constitué par sa participation au mouvement historique des sociétés occidentales.

Ce mouvement se manifeste économiquement par la demande qui s'adresse à l'industrie et qui la force à évoluer pour maintenir des taux de profits satisfaisants. Il existe donc une adéquation temporelle entre une certaine technologie et un certain mode de vie exprimé par la demande sociale. La crise actuelle a fait resurgir le caractère problématique de cette adéquation, parce que les composantes de la démarche sociale deviennent plus complexes avec la diversification des demandes individuelles et parce que les marchés de l'industrie débordent largement le cadre national.

Ces considérations nous ont conduits à mesurer l'impact du redéploiement sur l'industrie française et sur les structures industrielles régionales. Pour cela la problématique de la désindustrialisation nous a permis de nous interroger sur le sens de l'évolution que le redéploiement industriel imprime à la société française avant d'en aborder les conséquences régionales. Mais, observer ce mouvement à deux échelles spatiales, l'échelle nationale et l'échelle régionale, nous a imposé pour être cohérent, de choisir comme source statis-

tique l'Enquête Annuelle d'Entreprises du Ministère de l'Industrie. En raison de ses résultats détaillés et exhaustifs, cette enquête n'est disponible qu'avec retard par rapport à d'autres sources statistiques qui ne concernent que le niveau national. La période observée couvre donc sept ans (quelques fois huit pour certains résultats) de 1969 à 1976 inclus, avec une division en 1973/74 pour tenir compte de la particularité de la nouvelle situation de l'économie française après cette date.

Le redéploiement et le mouvement général de l'économie

En Europe Occidentale et aux Etats-Unis l'évolution actuelle de l'industrie a été souvent appelée désindustrialisation. Introduit il y a dix ans, ce concept fut alors créé pour mesurer la progression vers la société post-industrielle. Il décrit maintenant un mouvement de recul des sociétés occidentales caractérisé essentiellement par une baisse de la compétitivité de leur industrie. Le redéploiement et la désindustrialisation sont deux concepts qui ne se recouvrent donc pas, car le premier a un contenu structurel purement interne à l'industrie, le second situe l'industrie dans l'ensemble des activités économiques d'un pays. Combinés cependant au sein d'une même analyse, ces deux concepts permettent d'approcher de manière complémentaire la dynamique de l'industrie.

Depuis les études classiques de Colin Clark et de Jean Fourastié, une liaison est couramment faite entre la croissance du revenu par tête et l'évolution de l'emploi et de la productivité dans les différents secteurs de l'économie. Ainsi, le déclin de l'emploi dans l'agriculture a été expliqué par la faible élasticité de la demande pour les produits industriels quand le revenu par tête et la productivité de l'agriculture augmentaient.

A première vue, l'industrie semble suivre le même cheminement car on observe dès 1960 une diminution relative de l'emploi industriel en même temps qu'une croissance de la production et de la productivité de l'industrie dans la plupart des pays capitalistes. En valeur absolue cependant, l'emploi manufacturier a continué à croître jusqu'à la récession de 1974. Au cours de la même période, l'emploi dans le secteur des services a crû en valeur absolue et relative.

Si on considère la production, le déclin de l'industrie est moins évident et apparaît seulement si on calcule en monnaie courante la part de la production industrielle dans le Produit National Brut. Brown et Sheriff [1] ont calculé cette part dans le PNB des principaux pays de l'OCDE et ont montré que la Grande Bretagne et les Etats-Unis seulement ont connu une évolution négative de cet indicateur depuis la Seconde Guerre Mondiale. En monnaie con-

stante, aucune tendance claire n'apparaît, même au cours de ces dernières années marquées par l'ampleur de la récession mondiale.

Enfin, si on compare comme le fait John Cornwall [2], non la production mais la consommation des biens industriels et des services, la mutation des sociétés industrielles vers des sociétés de service n'apparaît plus du tout. Jusqu'à récemment, la croissance des dépenses en achat de biens de consommation durables a été supérieure à celle des dépenses en achat de services. Selon cet auteur, ceci est provoqué par l'extension du marché des biens durables, essentiellement par la substitution de biens privés à des services collectifs : automobiles privées substituées aux transports collectifs, appareils de télévision aux séances de cinéma, machines à laver individuelles aux laveries collectives, etc.

Cette revue rapide des différentes mesures de la désindustrialisation nous montre que ce concept peut avoir plusieurs significations et peut entraîner des interprétations contradictoires. Alexis Jacquemin [6] dans une étude englobant tous les pays de la Communauté Economique Européenne, a proposé trois critères qui, je pense, peuvent être retenus pour mesurer la désindustrialisation :

- déclin absolu et relatif de l'emploi industriel
- diminution relative de la part de la production industrielle dans le PNB en monnaie constante
- déficit persistant de la balance commerciale.

L'application de ces trois critères à l'industrie française nous donne les résultats suivants :

- la part de l'emploi industriel dans l'emploi total décroît depuis 1956, année qui marque la fin d'une croissance extensive de l'industrie. En valeur absolue cependant, l'emploi industriel ne décroît jamais à l'exception de l'année 1975 qui marque le creux de la récession en France. Depuis cette date, la valeur absolue de l'emploi industriel se maintient au niveau de l'année 1972.
- en termes de production, la part de la production industrielle dans la production totale ne décroît pas en monnaie constante. Mais en monnaie courante, on constate une légère diminution de cette part au profit de la production du secteur des services. Ainsi, la distortion des prix relatifs qui explique la différence entre ces deux mesures [5] a été défavorable à l'industrie à cause de la pression de la concurrence étrangère et des meilleurs gains de productivité de l'industrie. Les services moins exposés, ont semble-t-il, eu plus de latitude pour augmenter leur prix.

- Enfin, si on observe la balance des paiements, on remarque la balance positive de l'industrie tandis que la balance globale de l'économie devient négative chaque fois que le prix du pétrole brut s'accroît.

La contraction absolue de l'emploi et le maintien d'une progression de la production en volume traduisent l'accroissement de productivité qui s'est opéré dans le système industriel, grâce notamment au développement de branches à forte valeur ajoutée compétitives sur le marché mondial. Pour la France, deux secteurs se sont particulièrement distingués au cours de la dernière décennie : les industries de biens d'équipement et de biens de consommation durable pour les ménages. Ces deux secteurs ont eu une croissance très forte, contrairement à tous les secteurs dont la position s'est dégradée (tableau n°1).

Si on observe par ailleurs (tableau n°2), les balances commerciales des produits industriels, on s'aperçoit que les industries des biens d'équipement et de consommation durable pour les ménages augmentent leur excédent, alors que les secteurs en déclin connaissent une évolution défavorable. Cette croissance dissymétrique montre le rôle inducteur du marché mondial dans la transformation des structures industrielles, mais révèle aussi l'autonomie du développement industriel vis à vis de la demande nationale.

Globalement, on ne peut donc pas parler de désindustrialisation en France, mais il est évident que la recherche de forts gains de productivité et la concentration des investissements dans les secteurs compétitifs sur le marché mondial créent un nouveau type d'industrialisation plus spécialisée et moins dépendante de la demande nationale. De plus, si les exigences de la Division Internationale du Travail déterminent la structure des spécialisations et les dynamiques différentielles des branches, une nouvelle cohérence, spatiale et sectorielle de la production industrielle doit être recherchée en évoquant la notion d'autonomie nationale qui était plus ou moins implicite dans la plupart des analyses de l'industrie en France. C'est dans ce contexte que le développement industriel des régions doit être réapprécié car les mesures que nous avons pu faire [9] ont montré que l'adaptation au marché mondial s'est traduite pour toutes les régions françaises par des fermetures d'activité et au bout du compte par l'émergence de structures industrielles régionales beaucoup plus spécialisées que par le passé. Cette spécialisation signifie en clair, diminution des liaisons interindustrielles régionales et intensification des échanges interindustriels à longue distance. De ce fait, les régions peuvent ne plus apparaître comme des niveaux pertinents d'analyse des phénomènes industriels et une réévaluation de la liaison entre développement industriel et développement régional doit être conduite.

Tableau 1
PART DES DIFFERENTS SECTEURS DANS L'EMPLOI ET LA VALEUR
AJOUTEE INDUSTRIELLE

| | 1970 | | 1971 | | 1972 | | 1973 | | 1974 | | 1975 | | 1976 | |
|-------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| | Eff | V.A. | Eff | V.A. | Eff | V.A. | Eff | V.A. | Eff | V.A. | Eff | V.A. | Eff | V.A. |
| Base | 18,5 | 28,3 | 18,4 | 26,8 | 17,7 | 25,5 | 17,1 | 26,4 | 17,7 | 29,5 | 17,9 | 25,6 | 17,6 | 25,1 |
| Intermediaire | 31,2 | 27,3 | 30,6 | 27,2 | 30,4 | 26,5 | 30,9 | 27,3 | 30,5 | 27,1 | 29,8 | 26,6 | 30,1 | 26,4 |
| Equipements | 17,5 | 18,3 | 17,4 | 18,6 | 18,1 | 19,2 | 18,2 | 18,6 | 18,8 | 18,1 | 19,2 | 20,6 | 18,9 | 20,1 |
| Consommation Durable | 13,3 | 10,9 | 13,4 | 11,6 | 13,5 | 12,4 | 13,9 | 12,2 | 13,7 | 10,8 | 13,9 | 11,9 | 14,3 | 13,5 |
| Consommation Finale | 19,5 | 15,2 | 20,2 | 15,8 | 20,3 | 16,4 | 19,9 | 15,5 | 19,3 | 14,5 | 19,2 | 15,3 | 19,1 | 14,9 |
| TOTAL | 100% | 100% | 100% | 100% | 100% | 100% | 100% | 100% | 100% | 100% | 100% | 100% | 100% | 100% |

Source :STISI

Tableau 2
EVOLUTION DES SOLDES COMMERCIAUX

| | 1970 | 1973 | 1974 | 1975 | 1976 | 1977 |
|--|-------|------|--------|-------|--------|-------|
| Solde des biens intermédiaires | -4527 | 7071 | -6820 | 671 | -8293 | -1446 |
| Solde des biens d'équipements et consommation durable | 6203 | 9589 | 12800 | 32347 | 11893 | 42741 |
| Solde des biens de consommation courante | 4632 | 5923 | 4696 | 4361 | -683 | 938 |
| Solde de l'industrie | 6308 | 8441 | 10676 | 37179 | 22917 | 42233 |
| Solde des biens et services | 2127 | 6391 | -18893 | 10240 | -20425 | -9733 |

Source : Les comptes de la Nation (millions de francs courants).

La dérégionalisation de la production industrielle

Deux phénomènes majeurs ont profondément bouleversé l'appareil productif français depuis 1958. La concentration économique et financière des industries et l'internationalisation de l'économie. La concentration a provoqué la formation de groupes et de grandes firmes ayant un mode d'organisation et de fonctionnement différent de celui des petites et moyennes entreprises. Leurs stratégies les apparentent en tous points aux firmes multinationales étrangères. Pour la grande entreprise, la région ne constitue que l'un des supports de son activité et elle l'abandonnera quand sa stratégie l'amènera à délocaliser ses établissements.

Ces phénomènes nous ont conduit à nous interroger sur l'importance que les entreprises régionales [10] conservaient encore. Pour ces entreprises, on peut supposer que la région constitue toujours un espace pertinent d'analyse. Les moyens statistiques dont nous disposons nous ont obligé à adopter comme critère de régionalisation le fait pour une entreprise d'avoir son (ses) établissement(s) dans la même région que son siège social. Ce critère s'est révélé efficace pour traduire l'insertion régionale des firmes et son évolution.

L'analyse a été menée en deux étapes :

- classer les branches selon le caractère plus ou moins régional de leurs sièges sociaux, ce qui permet de vérifier l'existence de branches régionales.

- étudier les caractéristiques et le comportement de ces branches de 69 à 73, puis de 73 à 76. Ceci révèle que le choc de la crise a été plus violent pour les branches régionales.

Plus de 60% des salariés de l'industrie sont localisés dans la même région que le siège social de leur entreprise

Le graphique n° 1 permet de classer les branches en trois catégories selon l'importance, pour chacune d'elle, des emplois situés dans une région différente de celle du siège social de l'entreprise:

- branches à caractère national (établissements dispersés dans plusieurs régions, siège social distinct)
- branches en voie de dérégionalisation
- branches régionales (branches dont les entreprises sont pour la plupart mono-régionales).

Les six branches de la première catégorie ont plus de 50 % de leurs salariés localisés dans une région différente de celle du siège social qui les contrôle. Ce sont toutes des branches à haute intensité capitalistique. Le schéma ci-contre permet de les classer selon leur degré d'extraversion¹ - énergie, fer-sidérurgie, chimie de base, métallurgie des non ferreux, première transformation des métaux, verre.

Les trois branches qui suivent ce premier groupe ont plus de 50 % de leurs salariés localisés dans la même région que le siège de leur entreprise, mais ont un degré d'extraversion supérieur à la moyenne des branches et qui a tendance à s'accroître. Les trois branches, construction automobile, construction aéronautique et navale et construction électrique-électronique, sont les grandes industries de fabrication qui ont eu et conservent un caractère moteur pour l'ensemble du système industriel français [4]. Elles ont tendance à se dérégionaliser et à rejoindre le premier groupe de branches.

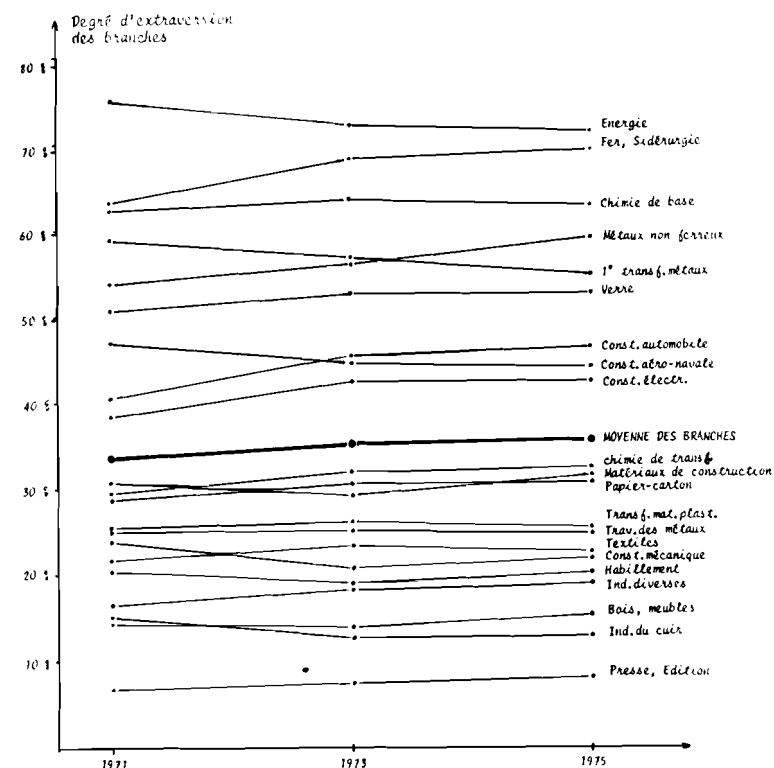
Les douze branches régionales enfin, (plus de 65 % des emplois dans la même région que le siège de leur entreprise) sont composées essentiellement d'industries légères de transformation ou travaillant pour le marché final. Elles rassemblent plus de la moitié des emplois industriels du champ couvert par l'enquête (52 % en 1975, l'extension du champ aux industries agro-alimentaire et/ou au Bâtiment Travaux Publics aurait probablement accru ce pourcentage).

Ce sont, en les classant des branches les plus régionales aux moins régionales : la presse-édition, le cuir, le bois, les industries

¹Pourcentage des emplois de la branche dépendant des sièges sociaux situés dans une région différente. L'extraversion traduit le degré de polyrégionalisation des entreprises d'une branche : elle est nulle quand une entreprise est mono-régionale.

diverses, l'habillement, la construction mécanique, le textile, le travail des métaux, la transformation des matières plastiques, le papier, les matériaux de construction et la chimie de transformation.

Graphique n° un
EVOLUTION DU DEGRÉ D'EXTRAVERSION DES SIÈGES
SELON LES BRANCHES DE 1971 à 1975



On constate donc que les grandes branches motrices (automobile, construction électrique, électronique, chimie de base, etc.) les plus dynamiques et les plus puissantes, échappent aux centres de décision régionaux, à l'exception de la construction mécanique (Machines Equipements Industriels, mécanique de précision, ...) qui constitue, de ce fait, le principal atout des systèmes industriels régionaux. D'autres branches dynamiques sont régionales, mais sans avoir le caractère moteur et entraînant des premières : travail des métaux, (sous-traitance, fonderie, articles métalliques), Chimie de transfor-

mation (produits pharmaceutiques, parachimie, parfumerie, caoutchouc) et transformation des matières plastiques. Pour le reste, les activités régionales se situent dans des secteurs particulièrement sensibles à la concurrence internationale et qui, de plus, ne sont pas favorisés par la politique de redéploiement industriel [13] qui entend concentrer les aides financières de l'Etat sur les activités ayant un marché prometteur.

La crise fige la typologie des branches

De 1971 à 1975, la composition de ces trois classes de branches ne s'est pas modifiée. Si, globalement, une tendance à dérégionalisation des branches l'emporte, on observe sur le graphique n°1 que cette évolution ne concerne que la première période 1971-1973; elle n'est nette, alors, que pour certaines branches, déjà peu régionales.

Au cours de cette période, le déconcentration de la Région Parisienne, qui a surtout concerné l'industrie automobile et électronique [15] a entraîné une diffusion des établissements de ces branches dans les régions, ce qui s'est traduit par une dérégionalisation de la décision industrielle au profit du pôle parisien. De 1973 à 1975, la crise a figé cette évolution, du fait principalement de l'arrêt de la diffusion industrielle à partir de la Région Parisienne.

Ce qui caractérise, par contre, les branches régionales, c'est la permanence de l'implantation régionale de leurs entreprises et ce, au cours des deux périodes. Le caractère régional de ces branches se révèle donc être une propriété très stable sur la période étudiée. Contrairement à ce que l'on aurait pu attendre, la crise économique de 74 à 76 n'a pas accentué les dominations interrégionales ni altéré le degré de régionalisation des branches régionales. Certaines propriétés de ces branches expliquent cette stabilité.

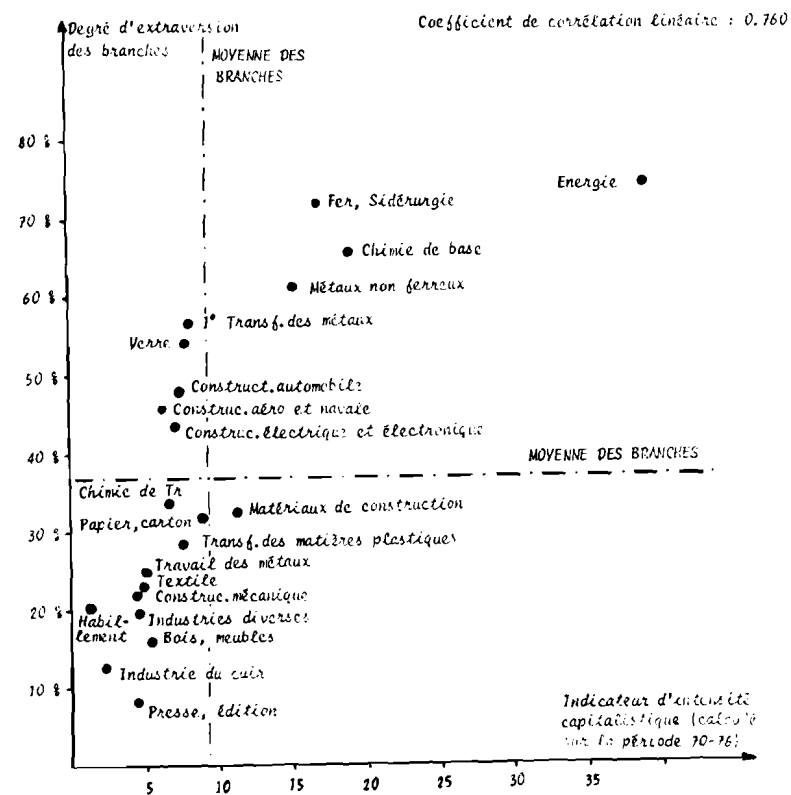
L'intensité capitaliste est le principal critère de différenciation entre les branches régionales et nationales.

L'intensité capitaliste permet de caractériser les branches industrielles selon le poids du facteur capital dans leur combinaison productive : les industries lourdes nécessitant des investissements massifs sont à haute intensité de capital tandis que les industries légères qui font plus appel au facteur travail, ont une faible intensité capitaliste². Le graphique n°2 met en évidence la relation entre intensité capitaliste et degré de régionalisation des branches industrielles : plus une branche est régionale, moins elle utilise le facteur capital. D'autre part, nous constatons (cf. graphique n°3) que les

²L'indicateur utilisé dans cette étude pour évaluer l'intensité de capital est le montant annuel moyen de l'investissement brut par emploi pour chaque branche et sur la période 1970-1976. On peut, en effet, considérer qu'une série de sept années d'investissement (en francs de 1973) fournit une approximation acceptable de l'importance du facteur capital dans le processus de production.

entreprises régionales sont aussi les moins concentrées économiquement³. Cette deuxième relation explique la première; les entreprises régionales étant de petite taille, sont aussi des industries légères.

Graphique n° deux
LES BRANCHES LES PLUS RÉGIONALES SONT AUSSI CELLES POUR LESQUELLES LA PRODUCTION EST LA MOINS CAPITALISTIQUE



Les branches régionales sont délaissées par les investissements étrangers

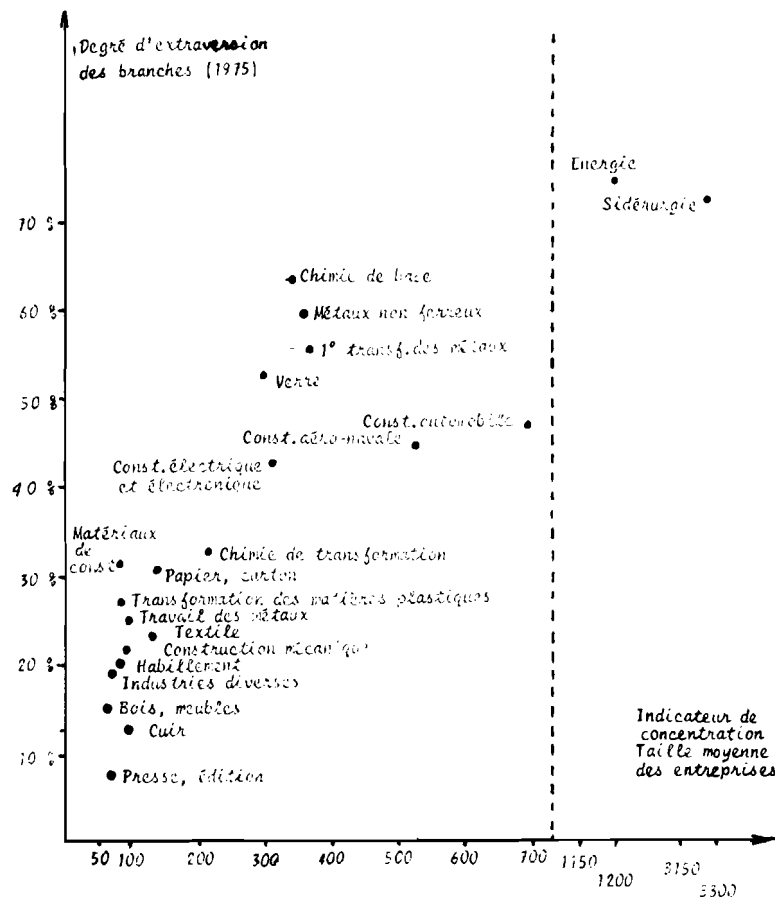
Divers travaux⁴ ont montré le rôle anticipateur de l'investissement

³La concentration est appréciée par la taille moyenne des entreprises. Les statistiques concernant la concentration des établissements sont extraites de la publication n°13 du Ministère de l'Industrie [11].

⁴Notamment: [7].

étranger en matière de taux de profit et de marchés potentiels. Ainsi que l'écrit P. Hanappe [4] le profit est le moteur et le facteur explicatif-clé des évolutions fondamentales du système industriel capitaliste. La stratégie des firmes multinationales est axée sur les perspectives de profit et exploite, au plus haut degré, les disparités de rentabilité entre pays.

Graphique n° trois
CONCENTRATION DES ENTREPRISES ET DEGRÉ D'EXTRAVERSION SELON LES BRANCHES (1975-1976)

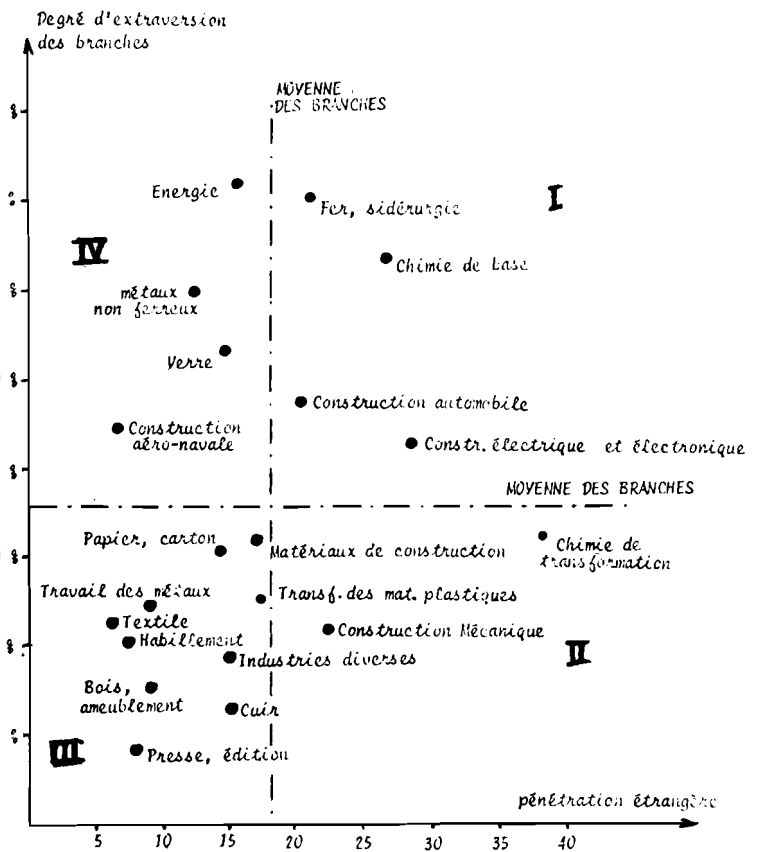


Mis à part les secteurs stratégiques intéressant la Défense Nationale, on peut donc penser que les branches les plus contrôlées par l'étranger jouissent d'une plus grande profitabilité. La mise en relation de l'implantation étrangère [12] et de l'extraversion des

branches n'est pas dans ce sens très favorable aux branches régionales. Sur le graphique n°4, la plupart des branches régionales apparaissent dans le cadran n°III; elles sont donc contrôlées à moins de 18 % par l'étranger. La construction mécanique et la chimie de transformation sont les seuls exemples de concomitance de contrôle régional et d'implantation étrangère.

Graphique n° quatre
PENETRATION ETRANGÈRE ET EXTRAVERSION DES BRANCHES

Il n'apparaît pas de relation entre le degré de régionalité des branches et l'importance de la pénétration étrangère. Cependant la plupart des branches régionales ont moins attiré les investisseurs étrangers que la moyenne des branches.



On peut avancer deux explications à ce phénomène : ou bien les branches à caractère régional sont insuffisamment rentables pour intéresser les investisseurs étrangers, ou bien il existe des facteurs

techniques (taille optimale des firmes et des marchés) qui expliquent la dimension régionale des firmes de ces branches et qui les protègent à la fois de la pénétration étrangère et du contrôle national.

Selon que l'on privilégie l'une ou l'autre explication, les branches régionales, et donc les systèmes industriels régionaux, conservent un avenir et une signification ou bien ne sont plus qu'une survivance du passé.

Ces deux explications apportent, selon nous, chacune leur part de vérité, selon le produit considéré. En effet, si l'on cherche à apprécier la rentabilité des branches en croisant le taux de profit⁵ avec l'intensité capitalistique, il s'avère que les situations des branches régionales sont assez variées : ainsi, en 1976, les Industries diverses (les matériaux de construction, la chimie de transformation, etc.) se sont montrées très rentables tandis que le papier-carton et le textile rémunéraient le capital, moins que la moyenne des branches. Il n'apparaît pas de comportement spécifique aux activités régionales du point de vue de la rentabilité (cf. graphique n°5).

Les branches régionales ont été plus violemment frappées par la crise de 1973 à 1976

Menacées par le redéploiement industriel, d'une taille souvent insuffisante pour faire face à la concurrence, placées parfois en situation de sous-traitantes des grandes activités motrices nationales, les branches régionales manifestent une fragilité qui conduit à s'interroger plus profondément sur leur pérennité. Leur comportement pendant la période de croissance 1969-1973 et pendant la période de récession montre à quel point elles sont sensibles aux modifications de la conjoncture nationale.

Si l'on considère l'évolution des emplois, toutes les branches régionales ont vu leur taux de croissance s'inverser après 1973. Alors que de 1970 à 1973, elles s'étaient développées à un rythme supérieur à la moyenne (ou tout au moins avec des taux de croissance positifs pour les deux branches qui font exception : le textile et les matériaux de construction). Toutes perdent des emplois de 1973 à 1976 et ce, plus rapidement que la moyenne (à l'exception cette fois, des industries diverses et de la chimie de transformation, dont la

⁵Le taux de profit calculé par le rapport de l'Excédent brut d'Exploitation à la valeur ajoutée brute au coût des facteurs, traduit la part de la production qui est affectée à rémunérer le capital et l'entreprise. Ce ratio est lié logiquement à l'intensité capitalistique : dans une branche à haute intensité capitalistique, la part du capital dans la valeur ajoutée sera plus forte. On approche donc la notion de rentabilité en supprimant l'effet de cette liaison logique, estimée pour 1976 par la régression :

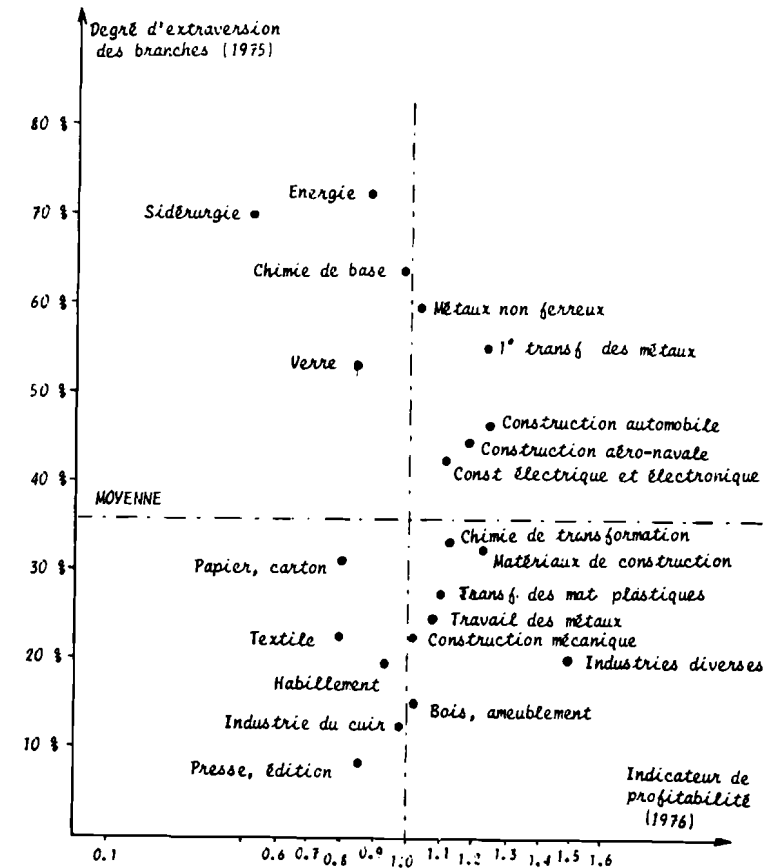
$$\text{Taux de profit} = 0,954 \times \text{Intensité Capitalistique} + 15,696$$

$$R = 0,761 \quad t = 5,119 \quad F.SNEDECOR = 26,213$$

nombre de degrés de liberté = 19.

chute est moins rapide). Ce phénomène de retournement violent⁶ ne peut être observé parmi les branches non régionales que pour la construction aéronautique et navale et l'industrie du verre (dans une moindre mesure). Les autres branches non régionales ont vu l'évolution de leurs emplois se maintenir ou s'améliorer relativement.

Graphique n° cinq
LA PROFITABILITÉ N'EST PAS UN CRITÈRE DE DIFFÉRENTIATION DES BRANCHES RÉGIONALES ET NATIONALES



⁶Si l'on définit un indicateur de sensibilité à la crise par le rapport des taux de croissance annuels moyens de l'emploi durant la récession et durant la croissance, on peut constater une corrélation linéaire assez bonne (0,785) avec le degré de régionalisation des branches; ce qui signifie bien que plus une branche est composée de sièges sociaux régionaux, plus net a été le changement dans l'évolution de ses emplois.

La même observation peut être faite si l'on analyse l'évolution de l'excédent brut d'exploitation⁷ qui chute fortement après 1971, alors qu'ils s'était élevé rapidement depuis 1970. La différence de comportement des branches nationales et régionales est alors moins marquée : le choc de la crise est amorti pour quelques branches régionales (industries diverses, matériaux de construction, travail des métaux, construction mécanique et chimie de transformation). Inversement quelques branches nationales accusent fortement le retournement de conjoncture : sidérurgie, chimie de base, première transformation des métaux, verre.

La chute de la rémunération du capital qui préfigure à terme celle de l'investissement montre à quel point certaines branches régionales sont mal armées pour sortir de la dépression. Réalisant peu de profit, n'attirant pas les investisseurs étrangers, il est probable que la crise entamera un peu plus leur position au sein du système industriel français.

Le tableau 3 synthétise l'érosion des branches régionales provoquée par la crise.

La part croissante du groupe intermédiaire, constitué des grandes branches motrices dominantes, a été alimentée pendant la phase de croissance par la récession relative des branches nationales. Le bloc des branches régionales s'est alors développé un peu plus vite que la moyenne. Par contre, de 73 à 76 alors que la perte d'importance des branches nationales est moins forte, la part des activités régionales est très diminuée, notamment en ce qui concerne les profits.

Sans doute, cette évolution correspond -elle, pour partie, à l'orientation de la politique de redéploiement et au nouveau partage des spécialisations industrielles qui se dessine entre pays développés et en voie de développement. Du point de vue régional, ce processus peut aggraver encore plus qu'il ne le fait actuellement, le déséquilibre du marché du travail, en même temps qu'il semble écarter la possibilité d'une synthèse théorique entre dynamique industrielle et développement régional.

Conclusion

Le redéploiement a donc comme principale conséquence d'accentuer la spécialisation industrielle de la France. Cette spécialisation qui va dans le sens de la demande exprimée sur le marché mondial détruit la cohérence ancienne de l'industrie nationale qui ne peut plus répondre à toute la demande interne.

⁷Variable définie ainsi dans les statistiques du Ministère de l'industrie : « Excédent brut d'exploitation : c'est la valeur ajoutée au coût des facteurs diminuée des frais de personnel. Il mesure de ce fait la rémunération du capital. » Les fichiers associés sur micro-fiche Ministère de l'Industrie.

Sans doute, cette évolution est-elle la manifestation de l'intégration croissante de la France à l'espace mondial, mais, du fait des interdépendances qui se forment et de l'environnement récessif du système industriel, on ne peut plus formuler les mêmes conclusions quant à l'apport de l'industrie au développement des régions.

Pendant la période de croissance et dans un environnement international moins contraignant, on constatait l'existence d'un processus de diversification des structures industrielles qui augmentait les interrelations du système national. On pouvait donc augurer un dynamisme potentiel qui avait à la fois un contenu sectoriel (croissance des activités motrices et des activités liées) et spatial (concentration des industries dynamiques dans les pôles, renvoi des industries traditionnelles dans la périphérie). La politique d'Aménagement du Territoire s'appuyait sur ce type de dynamique.

Le processus de redéploiement actuel nous introduit à un nouveau type de dynamique qui tend à spécialiser les structures industrielles et à faire disparaître les effets d'entraînements locaux qui pouvaient naître au sein d'un ensemble diversifié, national ou régional. Cette tendance ne semble devoir que s'accroître si la dérégionalisation et la multinationalisation des firmes se poursuit. Les grandes firmes tendent en effet à intensifier les relations industrielles entre les établissements du groupe plutôt qu'à s'intégrer au réseau des relations qui se nouent dans un espace régional. Si l'industrie peut rester un élément important du développement des régions, par les effets directs en termes d'emploi et de revenu liés à ses implantations, il est probablement de plus en plus illusoire d'escompter que des « effets d'entraînement » interindustriels, lus par exemple à travers un TEI, soient capables de fonder une dynamique localisée.

Références

1. Brown, C. J. F. et O. Sheriff. « De-industrialization : a background paper », dans F. Blackaby (ed.), *De-industrialization*. Londres : Heinemann, 1979.
2. Cornwall, J. *Modern Capitalism : its growth and transformation*. Londres et New York : Martin Robertson Ltd. et St. Martin Press, 1977.
3. Cotta, A., C. Stoffaes, et M. Hors. *Le redéploiement industriel*. Paris : La Documentation Française, 1977.
4. Hanappe, P. « La génétique des branches dans l'économie ». Paris : *Prospective et Aménagement*, 1978.
5. INSEE. « L'industrie et la bâtiment depuis 20 ans ». Paris: *Revue Economie et Statistiques*, n° 118 (1980).
6. Jacquemin, A. « Le phénomène de désindustrialisation et la Communauté Economique Européenne ». Paris : *Revue Economique*, 30, 6 (1979).

7. La Documentation Française. *Investissements étrangers et aménagement du territoire*. Livre Blanc DATAR. Paris: 1973.
8. La Documentation Française. *Les firmes multinationales - Schéma général d'Aménagement de la France*. Paris : 1973.
9. Leo, P. Y. et J. Philippe. « Crise, industrie et régions ». Aix-en-Provence : Publications Centre d'Economie Régionale, 1980.
10. Leo, P. Y. et J. Philippe. « Les entreprises régionales dans la crise ». Aix-en-Provence : Notes de Recherche du Centre d'Economie Régionale, 1979.
11. Ministère de l'Industrie. *La concentration des entreprises industrielles de 1972 à 1976*. Paris : La Documentation Française, 1978.
12. Ministère de l'Industrie. *L'implantation étrangère dans l'industrie au 1/01/1976*. Paris : La Documentation Française, 1978.
13. Ministère de l'Industrie et de la Recherche. *Le redéploiement industriel*. Paris : La Documentation Française, 1977.
14. Prigogine, I. *L'ordre par fluctuations et le système social dans l'idée de régulation dans les sciences*. Paris : Maloine Doin, 1977.
15. Roland, A. « Impact de la politique des pouvoirs publics sur la localisation industrielle en France », CORDES-AIX, 1977.